

## CONDITIONS CONTRACTUELLES STAGES VACANCES

1. Les présentes conditions contractuelles régissent l'inscription, la participation et les modalités financières des stages vacances organisés par BUBBLES KIDS CLUB à destination des enfants âgés de 4 à 10 ans.
2. L'inscription à un stage vacances se fait via notre site internet, par e-mail ou directement à l'accueil du club.
3. Les tarifs sont indiqués sur notre site internet ou sur les brochures en vigueur au moment de l'inscription. Le paiement s'effectue par virement bancaire, carte bancaire ou en espèces. Toute semaine entamée est due dans son intégralité, même en cas d'absence de l'enfant.
4. Aucune réduction, compensation ou remboursement n'est accordé pour les absences, retards ou départs anticipés, quelle qu'en soit la cause. Les parents doivent informer le club en cas d'absence prévue de leur enfant.
5. Tout problème de santé, allergie ou besoin particulier doit être signalé lors de l'inscription.
6. Bubbles Kids Club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels apportés par l'enfant.
7. Le montant de l'inscription est dû dans sa totalité et doit être versé conformément aux termes du présent contrat. En cas de retard de paiement d'une échéance, des frais de rappels seront facturés. Si le représentant légal de l'enfant ne s'exécute pas, les montants dus ainsi que les frais de poursuites et de recouvrement (plus intérêts au taux de 5%) deviendront immédiatement exigibles. Dans ce cas, BUBBLES KIDS CLUB se réserve également le droit de refuser l'accès à ses centres jusqu'au règlement complet des montants dus.
8. Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'inscription et de l'organisation des stages. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers sans consentement.
9. Le présent contrat constitue l'intégralité des accords intervenus entre les parties. BUBBLES KIDS CLUB se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. D'éventuels accords oraux contredisant les termes du présent contrat ne peuvent être opposés à BUBBLES KIDS CLUB. Toute modification du présent contrat ne peut intervenir que par écrit et conformément à ces termes.
10. L'inscription à un stage implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions contractuelles.
11. Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.
12. Le présent contrat est soumis au droit suisse. Le for juridique est à GENEVE.